

**Mémoire présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires
de 2017**

Introduction

Le Conseil du bâtiment durable du Canada souhaite remercier le Comité permanent des finances de nous donner l'occasion de participer au processus de consultation prébudgétaire. Les propositions formulées dans le présent mémoire sont conçues pour aider les communautés et les entreprises à contribuer à la croissance de notre économie. Elles appuieront la transformation du Canada vers une économie verte tout en atténuant la menace des changements climatiques grâce à des pratiques de construction durables.

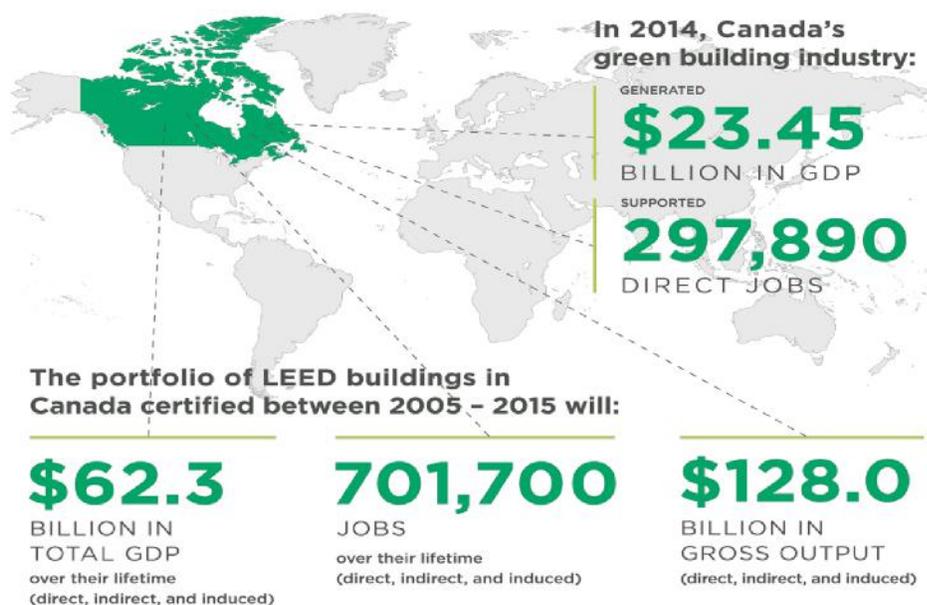
Le Conseil du bâtiment durable du Canada (CBDCa) est le seul organisme national, dirigé par l'industrie, à but non lucratif, voué à l'accélération de la transformation vers des bâtiments, des habitations et des collectivités durables, sains et à haut rendement, à la grandeur du Canada. Le CBDCa vise à transformer le cadre bâti canadien en :

- faisant progresser les normes de l'industrie de pointe;
- élaborant de meilleures pratiques et des lignes directrices en matière de conception, de construction et de rénovation;
- entreprenant des travaux de recherche;
- faisant la promotion des bâtiments durables;
- soutenant l'industrie dans la mise en œuvre de pratiques de conception et de construction durables par le biais de l'éducation et de la formation.

Au CBDCa, nous savons que le Canada peut maintenir une croissance économique et lutter contre les changements climatiques en investissant dans des secteurs offrant un potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) à long terme. L'environnement bâti constitue une occasion importante pour le gouvernement fédéral de travailler avec les municipalités, les provinces et l'industrie pour apporter de réels changements environnementaux et créer une économie verte.

Un rapport du CBDCa datant de février 2016 sur l'incidence des bâtiments durables sur le marché démontre que, grâce à des avantages directs et indirects, les bâtiments durables génèrent la croissance des investissements, la création d'emplois et des revenus pour les entreprises de toutes tailles à travers la chaîne d'approvisionnement tout au long du cycle de vie d'un bâtiment.

Les investissements dans les bâtiments durables et les projets certifiés LEED contribuent grandement à l'économie du Canada. En 2014, l'industrie canadienne du bâtiment durable a généré un PIB de 23,45 milliards de dollars et employait 297 890 personnes à temps plein; plus que dans les industries canadiennes de l'extraction pétrolière et gazière, de l'extraction minière et de la foresterie combinées¹.



¹ *Le bâtiment durable au Canada : Évaluer les impacts et les opportunités sur le marché*, CBDCa, 2016.

Nos recommandations stimuleront la croissance de l'industrie du bâtiment durable et le secteur de l'immobilier en créant des emplois et en développant une expertise en durabilité tout en positionnant le Canada comme un chef de file de l'économie verte planétaire. Ces mesures aideront également les communautés canadiennes à contribuer à la croissance économique tout en réduisant le fardeau et les coûts associés aux changements climatiques. Nos recommandations sont axées sur quatre domaines clés :

- **Atteindre les cibles du Canada en matière de changement climatique** en investissant dans les améliorations de l'efficacité énergétique des bâtiments existants et en utilisant des incitatifs;
- **Améliorer le rendement des bâtiments** en mettant de l'avant des initiatives sur l'analyse comparative énergétique des bâtiments;
- **Réduire les émissions de GES du gouvernement** en adoptant des normes avancées du bâtiment durable pour les projets de rénovation et de nouvelle construction des bâtiments fédéraux et pour les propriétés louées; et
- **Investir dans les bâtiments nets zéro** en créant une Initiative nationale du bâtiment à consommation énergétique nette zéro afin d'élaborer une norme canadienne qui guidera l'industrie dans la construction de bâtiments et de quartiers nets zéro.

Ensemble, nous pouvons atteindre les réductions de GES requises dans le secteur du bâtiment grâce à une approche concertée répondant aux normes internationales rigoureuses. Cette approche nous aidera non seulement à atteindre nos cibles de 2030, mais également à accroître notre crédibilité sur le plan environnemental au pays et à l'étranger.

Recommandation n° 1 : Atteindre les cibles du Canada en matière de changement climatique

Selon un rapport de la firme WSP commandé par le CBDCA, les propriétaires des bâtiments des secteurs public et privé doivent accélérer considérablement les améliorations à l'efficacité énergétique des bâtiments afin de réduire les émissions de GES. En développant une série de programmes de subventions, d'incitations fiscales et de projets pilotes, le gouvernement peut aider les propriétaires d'immeubles à réaliser d'importantes réductions des émissions.

Nous recommandons les initiatives particulières qui suivent pour les bâtiments de plus de 25 000 pieds carrés :

- a) entreprendre des rénovations majeures de 60 % des bâtiments;
- b) remettre en service 80 % des bâtiments;
- c) ajouter des systèmes à énergie solaire et d'autres systèmes de production d'énergie renouvelable à 40 % des bâtiments;
- d) travailler avec les provinces et le secteur privé pour installer des pompes à combustibles permettant de réduire les émissions afin de générer des réductions d'émissions dans 20 % des bâtiments.

Mises en œuvre en 2017-2030, ces initiatives produisent des résultats positifs à long terme. Selon l'analyse commandée par Acton White Associates, la valeur actualisée nette de tous les impacts sur le PIB s'établirait à 261 milliards de dollars. Les gains en emploi découlant des améliorations aux bâtiments devraient représenter en moyenne 260 741 emplois équivalents temps plein par année. Lorsque les impacts directs, indirects et induits seront combinés, les activités dans le domaine de la construction en 2030 généreront à elles seules 5,2 milliards de dollars en impôts revenant au gouvernement fédéral et aux autorités provinciales et municipales. En 2030 seulement, le coût social des émissions de GES évité sera de 960 millions en dollars courants (729 millions de dollars en 2016).

Recommandation n° 2 : Améliorer le rendement des bâtiments grâce à l'analyse comparative énergétique

Nous ne pouvons prendre de mesures ciblées pour réduire les émissions sans avoir un portrait de base exact du rendement de nos bâtiments et d'où nos émissions actuelles proviennent. L'analyse comparative énergétique est un outil fondamental pour mesurer la consommation d'énergie et les réductions des émissions de GES des bâtiments existants.

L'analyse comparative énergétique permet aux propriétaires d'immeubles des secteurs public et privé de déterminer exactement comment l'énergie est utilisée et d'où les émissions proviennent. Elle leur fournit les données dont ils ont besoin pour effectuer des investissements stratégiques dans des améliorations opérationnelles, technologiques et écoénergétiques. Les données générées par l'analyse comparative énergétique ont stimulé davantage l'investissement des secteurs privé et public dans des mesures d'efficacité.

Le gouvernement fédéral peut faire preuve de leadership dans l'atteinte de ses objectifs de réduction des GES en rendant obligatoire l'analyse comparative énergétique de tous ses bâtiments. Cette analyse et ses données connexes :

- lui donneront accès à des données essentielles sur le rendement de ses bâtiments, ce qui lui permettra d'apporter des améliorations ciblées à l'exploitation des bâtiments et des améliorations écoénergétiques;
- favoriseront une plus grande sensibilisation des fonctionnaires à l'économie d'énergie;
- offriront un cadre et des résultats mesurés pour démontrer que le gouvernement fédéral agit concrètement pour atteindre ses buts en matière de changement climatique et d'économie d'énergie.

Recommandation n° 3 : Réduire les émissions de GES du gouvernement de 30 % d'ici 2030 par l'adoption de normes avancées du bâtiment durable pour les projets de rénovation et de nouvelle construction de bâtiments fédéraux

Le gouvernement a adopté avec succès une politique LEED Or pour les nouveaux immeubles de bureaux fédéraux en 2005². Depuis lors, la norme LEED est devenue la norme internationale *de facto* pour la construction de bâtiments durables et les rénovations avec des projets dans plus de 150 pays³. L'expansion de cette politique aux rénovations de grands bâtiments à travers l'ensemble des bâtiments gouvernementaux signifierait le rôle de chef de file du gouvernement auprès de l'industrie.

Alors qu'il existe des coûts associés à la prise d'actions rapides afin de réduire les émissions de GES dans les bâtiments que le gouvernement possède ou qu'il loue, il existe également des avantages économiques évidents à court et à long terme.

En 2014, une étude de CBDCa-McGraw Hill Construction a démontré que les bâtiments certifiés LEED génèrent d'importantes économies en matière de coûts en énergie et en eau, et l'accroissement du bien-être et la productivité des employés, avec un retour sur investissement considérable au cours des cycles de vie des bâtiments. Il a été constaté que la majorité des propriétaires de bâtiments qui avaient été rénovés selon la norme LEED au Canada devrait récupérer les coûts de leurs rénovations dans un délai de trois à cinq ans. Les répondants s'attendaient également à voir une diminution des coûts d'exploitation de 3 à 10 % pour leur bâtiment rénové au cours de la première année, et jusqu'à une diminution de 32 % dans un délai de cinq ans. La certification LEED fournit l'assurance que les concepteurs, les entrepreneurs et les propriétaires ont respecté les cibles de conception, de construction et de rénovation durables. Sans l'adoption d'objectifs plus stricts et de normes de certification rigoureuses, ces avantages ne peuvent pas être réalisés.

Selon le rapport d'Acton White Associates, des emplois dans les domaines de la fabrication, de l'installation et de la construction seront créés à court terme, à partir des initiatives entraînant des réductions de GES. Les emplois du secteur consultatif en architecture, en conseils et en ingénierie profiteront également d'une croissance. Comme mentionné précédemment, les effets découlant de rénovations importantes de bâtiments durables, du passage à des énergies renouvelables et à des combustibles de remplacement stimulera 16 secteurs de l'industrie à travers la chaîne d'approvisionnement au Canada, y compris : la fabrication, les services professionnels, le commerce, l'immobilier, la construction et les télécommunications.

À long terme, les coûts initiaux associés aux mises à niveau peuvent être récupérés grâce à des économies d'énergie. En raison de leur vérification rigoureuse effectuée par un tiers, les bâtiments LEED obtiennent généralement de meilleurs résultats environnementaux que ceux soumis à d'autres normes, et réalisent des économies globales plus importantes⁴.

La mise en œuvre d'activités de réduction du carbone pour les bâtiments de plus de 25 000 pieds carrés dont le fédéral est propriétaire, qui sont responsables de près de 3 %⁵ des émissions du secteur du bâtiment, peut démontrer un solide engagement pour atteindre la cible de réduction des GES du Canada. Selon le rapport de la firme WSP, si le gouvernement met en œuvre des mesures importantes en matière de réduction du carbone, les avantages qui en découleront incluraient une réduction des émissions de GES

² Le gouvernement du Canada adopte une nouvelle norme environnementale pour les immeubles, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2005.

³ CBDCa.

⁴ LEED Facts, USGBC, 2013.

⁵ National Carbon Forecast, WSP, 2016.

d'environ 480 000 tonnes et des économies d'environ 170 millions de dollars par année. Voici quelques mesures que le gouvernement peut prendre pour réduire ses émissions de GES de 30 % d'ici 2030 :

- a) Établir des objectifs de haut rendement énergétique pour aider le gouvernement à tirer des avantages optimaux de la réduction du carbone, tant pour le volet construction que pour le volet exploitation de ses bâtiments grâce à ses importants investissements dans les infrastructures pour ses bâtiments existants et les nouveaux bâtiments;
- b) Exiger que 60 % de tous les bâtiments faisant l'objet de rénovations importantes d'ici 2020 dont le gouvernement est propriétaire répondent à la norme LEED EB:E&E en évaluant et en priorisant le potentiel des rénovations de bâtiments qui sont les meilleurs candidats quant aux normes écologiques de haut rendement;
- c) Améliorer encore davantage les bâtiments très efficaces en atteignant des cibles de neutralité en carbone en ayant recours à des sources d'énergie renouvelable ou d'énergie à faible teneur en carbone et faire de ces projets des projets de démonstration à l'intention de l'industrie;
- d) Définir des exigences de location rigoureuses et établir des lignes directrices de programmes d'infrastructures pour les bâtiments, comme LEED Platine ou les cibles de neutralité en carbone.

Recommandation n° 4 : Créer des bâtiments nets zéro

CBDCa propose de collaborer avec le gouvernement fédéral sur une initiative nationale du bâtiment à consommation énergétique nette zéro pour créer une norme canadienne qui oriente et soutient les promoteurs, les propriétaires, les concepteurs et les constructeurs dans la construction de bâtiments et de quartiers nets zéro. Selon le rapport de la firme WSP, si tous les nouveaux bâtiments de plus de 25 000 pieds carrés étaient construits pour être neutres en carbone entre aujourd'hui et 2030, les émissions de GES pour le secteur du grand bâtiment seraient de 17 % inférieures à celles de 2005. Ceci équivaut à une réduction d'émission de GES de 7,5 mégatonnes.

Une Initiative nationale nette zéro permettrait également de stimuler l'innovation dans le secteur du bâtiment et de renforcer encore plus la position du Canada comme chef de file international et innovateur dans le domaine des bâtiments nets zéro.

Ceci favoriserait des occasions commerciales pour le Canada dans le marché international croissant pour les bâtiments durables.

L'élaboration de politiques sur le net zéro au Canada en est à ses premières étapes et le CBDCa travaille à définir les paramètres pour le contexte canadien. À cette fin, le CBDCa a créé un groupe de travail national, au sein duquel le gouvernement fédéral est représenté, et qui engage des experts canadiens réputés en énergie du bâtiment à :

- a) définir le net zéro et à établir des paramètres que pourra utiliser l'industrie canadienne;
- b) identifier des avenues permettant à l'industrie de passer à la construction et à la rénovation nettes zéro;
- c) élaborer un protocole de vérification et de suivi normalisé pour s'assurer que les cibles de rendement et du maintien de ce rendement sont atteintes pendant toute la durée de vie d'un bâtiment.

Pour gérer la croissance future de l'empreinte du bâtiment au Canada qui correspond à une économie à faible émission de carbone, le CBDCa élabore, à un niveau régional, un cadre net zéro ainsi qu'un programme de certification (qui sera élaboré d'ici l'automne 2016 et le printemps 2017, respectivement). Avec les percées actuelles en innovation, il est raisonnable que le gouvernement s'impose comme un chef de file en établissant un objectif du net zéro pour les bâtiments qu'il possède et qu'il loue.

Conclusion

Cette communication propose des recommandations axées sur l'écologisation de notre cadre bâti qui auront des impacts importants sur la croissance de l'économie verte du Canada, tout en atténuant les effets des changements climatiques. Nous avons démontré que le secteur de la construction peut profiter d'occasions pour atteindre des cibles de réduction des GES si une approche globale est adoptée pour refondre l'exploitation des bâtiments et améliorer les systèmes de ces derniers.

Le cadre bâti joue un rôle important dans nos vies au quotidien. Nos actions dans la réduction des GES associés aux bâtiments dans lesquels nous vivons, travaillons, apprenons et jouons aideront les Canadiens à

participer à la lutte contre le défi le plus important de ce siècle, tout en positionnant le Canada comme un chef de file mondial et novateur dans les pratiques en matière d'efficacité et de bâtiment durable.

Le Conseil du bâtiment durable du Canada continuera de travailler avec le gouvernement du Canada pour fournir des conseils sur la combinaison la plus efficace de solutions pour faire croître l'économie verte et réduire les émissions dans le secteur du bâtiment, ainsi que de fournir des conseils sur les leviers stratégiques pour s'assurer que ces changements sont réalisés à temps pour permettre au Canada de respecter ses cibles en matière de GES.